vinciaux directement impliqués, soit le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Ce Comité voit également aux services d'un secrétariat qui, lui, s'occupe de l'ensemble des questions techniques touchant l'organisation matérielle d'un événement de cette envergure : transport, logement, protocole, finances, relations avec les medias, préparation des documents. Il assure le contact avec le Comité international des sherpas. Il voit aux événements spéciaux; de nature sociale, culturelle et sportive, qui auront lieu avant ou pendant le Sommet.

Les grands enjeux de la coopération

Il s'agit là de l'infrastructure qui viendra soutenir et permettre les discussions franches et libres qu'auront entre eux les chefs d'Etat et de gouvernement. De quoi sera-t-il question à Québec ? D'abord, de la permanence impérative de la concertation et du dialogue, certes. De l'ensemble des questions touchant la coopération ensuite, dans une perspective multilatérale qui tienne compte en priorité des nécessités du développement.

(PHOTO F.R. LECLAIR, OTTAWA)

• *Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada.*

Ces rencontres entre pays si près par la langue et si éloignés les uns des autres par l'inégalité des ressources et du partage, sont le lieu privilégié où orienter périodiquement le fil de notre cheminement collectif et de préciser l'ordre de nos priorités d'action.

Selon le Canada, les discussions devraient reposer sur deux pivots : d'abord les questions touchant la politique internationale et l'économie mondiale; et, en second lieu, les grands enjeux de coopération.

Dans une telle perspective, le Sommet de Québec pourrait poursuivre les cinq objectifs suivants : renforcer le dialogue et la concertation entre les dirigeants de la Francophonie et chercher à le faire, comme le souhaiterait le Canada, dans l'ambiance chaleureuse et très efficace des entretiens qu'ont l'habitude d'avoir entre eux les chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth.

Deuxième objectif : faire officiellement du Sommet le principal forum de concertation politique et économique, et de coopération entre pays participants. Troisièmement, il faudrait améliorer la coopération entre ces pays en misant sur des enjeux d'intérêt commun, selon des orientations majeures et à partir d'initiatives concrètes et réalisables et faisant appel à des efforts véritablement multilatéraux.

Il importe en quatrième lieu de définir de façon rigoureuse les échéances et les priorités des projets de coopération et de modes d'exécution. Sur ce dernier point, et depuis la préparation du Sommet de Paris, le Premier ministre, M. Brian Mulroney, insiste personnellement chaque fois que l'occasion s'en présente, sur la scène nationale comme sur la scène internationale. Cinquièmement, les pays participant au Sommet doivent en venir à réaliser un partenariat effectif à tous les niveaux de l'élaboration et de l'exécution de leurs projets conjoints.

Voilà pour l'organisation matérielle et substantielle du Sommet de Québec. Il s'agira surtout d'y travailler avec le sens de la rigueur et de l'efficacité. Voilà également l'esprit que manifestait et le vœu qu'exprimait Madame Monique Landry lors de la réunion préparatoire du 3 novembre 1986, lorsqu'elle disait : «A Québec, donc, le Canada aura la responsabilité de prolonger l'effort considérable qu'il a accompli lors du premier Sommet et de maintenir la détermination de collaborer déjà exprimée par ses partenaires. Notre contribution à la réunion des pays francophones est déjà perçue par tous les participants comme extrêmement importante car nous y apportons un regard neuf, dégagé de tout préjugé et tourné vers l'avenir. Nous croyons, par exemple, que notre appartenance au continent nord-américain et notre personnalité culturelle propre nous disposent naturellement à l'élaboration de projets pratiques et réalisables».